9 JUIN 2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉCISION PAR VOTE AFFIRMATIF

ALLOCATION D'UN ESPIG AU BANGLADESH

Référence	Décision
BOD/2021/06-01	**Allocation d'un financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation du Bangladesh** – S'agissant de la requête soumise en janvier 2021, le Conseil d'administration 1. note que les prérequis d'accès sont satisfaits pour la part fixe de l'allocation maximale par pays (MCA) relative à un financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation, tel qu'indiqué dans la requête ainsi que dans la synthèse et l'évaluation présentées dans l'Annexe B du document BOD/2021/05 DOC 14 ; 2. note que les prérequis d'accès sont satisfaits pour la part variable de la MCA et approuve les indicateurs d'équité, d'efficience et d'apprentissage et leurs moyens de vérification, tels que décrits dans la requête et évalués dans l'Annexe B du document BOD/2021/05 DOC 14 ; 3. approuve une allocation d'ESPIG, à prélever sur les ressources du fonds fiduciaire du GPE, tel qu'indiqué dans la requête présentée et résumée au tableau 1 du document BOD/2021/06-01 3 c), sous réserve de a. la disponibilité des fonds,

b. la décision du Conseil BOD/2012/11-04 sur l'engagement des fonds fiduciaires au titre des ESPIG par tranches annuelles,

c. la formulation par le Secrétariat des recommandations de financement suivantes (tous les montants sont exprimés en dollars) :

Tableau 1 - Résumé de la requête et recommandations d'allocation du Secrétariat :

Bangladesh		
a.	Allocation maximale par pays pour un ESPIG	53 900 000
b.	Part fixe	37 730 000
c.	Part variable	16 170 000
d.	Allocation demandée (100 %)	53 900 000[1]
e.	**Allocation recommandée par le Secrétariat**	**53 900 000**
f.	Agent partenaire	Banque mondiale
g.	Commission de l'agent partenaire, % - montant	1,75 % - 943 250
h.	Période de mise en œuvre	2 ans
i.	Date de démarrage prévue	31 octobre 2021
j.	Modalité de décaissement de la part variable	Ex post
k.	Source du financement	Fonds du GPE

4. prie le Secrétariat

a. de mentionner dans sa notification d'approbation d'un financement en faveur du Bangladesh les observations et la demande de compte rendu exposée à l'annexe A ;

b. d'inclure un point sur le compte rendu demandé dans le rapport annuel sur la performance du financement, conformément à l'échéancier spécifié.

[1] Dont 375 000 dollars au titre des frais nécessaires à l'agent partenaire pour s'acquitter de ses fonctions et de ses responsabilités.

Annexe A – Observations du Secrétariat et compte rendu

Bangladesh	
Observations	Le Secrétariat note avec satisfaction les progrès remarquables accomplis par le Bangladesh ces dernières années en matière de planification et de financement du secteur de l'éducation. Le programme proposé est pertinent dans le contexte du pays et bien aligné sur le plan sectoriel national. Les indicateurs de la part variable incitent à l'obtention de résultats alignés sur les priorités du plan sectoriel de l'éducation et leur nature transformationnelle est évidente. S'agissant des prérequis du modèle de financement, le Bangladesh est encouragé i) à intégrer de nouvelles initiatives (proposées dans le cadre du projet BESP) dans les programmes sous-sectoriels et à contrôler l'avancement de la mise en œuvre du BESP, ii) à continuer de transmettre des rapports à l'Institut de Statistique de l'UNESCO et à utiliser le système d'information pour la gestion de l'éducation (EMIS) renforcé pour augmenter le nombre des indicateurs clés inclus dans ces rapports. Formation des directeurs et plan d'amélioration du niveau scolaire/plan pour l'enseignement primaire dans les upazilas (sous-districts) (plans SLIP/UPEP) : des activités de publication de données ont été prévues à l'appui de la formation professionnelle des enseignants (par le biais d'un mentorat organisé dans les écoles par les chefs d'établissement) et d'une utilisation plus efficace et plus efficiente des financements SLIP/UPEP, respectivement. Ces deux interventions étant relativement nouvelles dans ce contexte, il est recommandé que l'évaluation du programme vérifie dans quelle mesure les activités favorisent la progression vers les objectifs proposés. Le déploiement à l'échelle nationale d'une deuxième année d'éducation préscolaire étant prévu sur plusieurs années, les premiers enseignements tirés du programme pourront nourrir la discussion sur l'enveloppe budgétaire et la stratégie à adopter pour institutionnaliser l'intervention à l'échelle nationale. Enfin, le Secrétariat note l'impact de la pandémie sur les systèmes éducatifs et invite le gouvernement et l'agent partenaire, en

	concertation avec le groupe local des partenaires de l'éducation, à envisager d'adapter, en tant que de besoin, le programme proposé en fonction des problèmes qui se font jour, notamment de l'effet de la fermeture des écoles sur l'apprentissage des enfants. D'autres adaptations pourraient aussi porter sur des mesures visant à réduire les retards de la mise en œuvre du programme ou d'autres problèmes que la pandémie pourrait entraîner, notamment en modifiant les cibles des indicateurs, si nécessaire.
Compte rendu	*Gouvernement* Le Secrétariat félicite le Bangladesh qui a pris des engagements élevés de financement de l'éducation tout en prenant acte des effets que la pandémie de COVID-19 pourrait avoir sur ces engagements. Il est donc demandé au gouvernement de rendre compte chaque année du financement intérieur affecté à l'éducation (s'agissant de la part du budget public consacrée à l'éducation et de la part du budget récurrent de l'éducation consacrée au primaire) dans le cadre des rapports annuels de mise en œuvre du plan sectoriel pour l'éducation du Bangladesh 2020/21 - 2024/25 (BESP).